

Activité des entreprises de proximité : progression confirmée pour l'artisanat et les professions libérales

Les entreprises de proximité ont connu une **croissance de leur chiffre d'affaires de 1,5 %*** au cours du troisième trimestre, identique à celle du deuxième trimestre. Les professions libérales et l'artisanat, en particulier les artisans du bâtiment, enregistrent même une croissance de 2 % sur la période.

Ces chiffres confirment une véritable inversion de tendance en 2017 alors que la progression de chiffre d'affaires des entreprises de proximité était encore bloquée à 0 % au troisième trimestre 2016 (hors professions libérales).

Dans le détail, si l'activité de l'artisanat et des professions libérales s'accélère, celle du commerce de proximité et de l'hôtellerie-restauration se stabilise avec une baisse de 0,5 % au troisième trimestre qui fait suite à une progression nulle au trimestre précédent. **L'hôtellerie-restauration approche néanmoins l'équilibre sur l'année, après avoir enregistré une baisse de 4,5 % au troisième trimestre 2016.**

On observe dans le même temps une relative dégradation de l'opinion des professionnels sur leur trésorerie : seuls 13 % d'entre eux constatent une amélioration, en baisse de 5 points par rapport au trimestre précédent, contre 19 % faisant état d'une détérioration (18 % au trimestre précédent).

Reflète de cette évolution contrastée selon les métiers, **les chefs d'entreprise des secteurs de l'artisanat et des professions libérales sont plus nombreux à anticiper une amélioration de l'activité au quatrième trimestre**, tandis que les commerçants de proximité et les hôteliers-restaurateurs **sont plus nombreux à émettre une opinion négative que positive : 27 % contre 24 %.**

Selon le président de l'U2P, Alain Griset : « *Nombre de nos entreprises ont repris le chemin de la croissance mais rien n'est acquis. Aucune entreprise ne doit être laissée de côté. Tout doit être fait pour garantir un traitement équitable entre les différentes catégories d'entreprises et permettre aux artisans et aux professionnels libéraux comme aux commerçants et professionnels de l'hôtellerie-restauration de développer et de pérenniser leur activité.* »

*Données issues d'une enquête réalisée en octobre 2017 par l'institut I+C pour l'U2P, auprès d'un panel de 6 200 entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité-HCR et des professions libérales.

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 17.10.32

Paris, 8 novembre 2017

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE
N° 17.10.32**

Paris, 8 novembre 2017

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

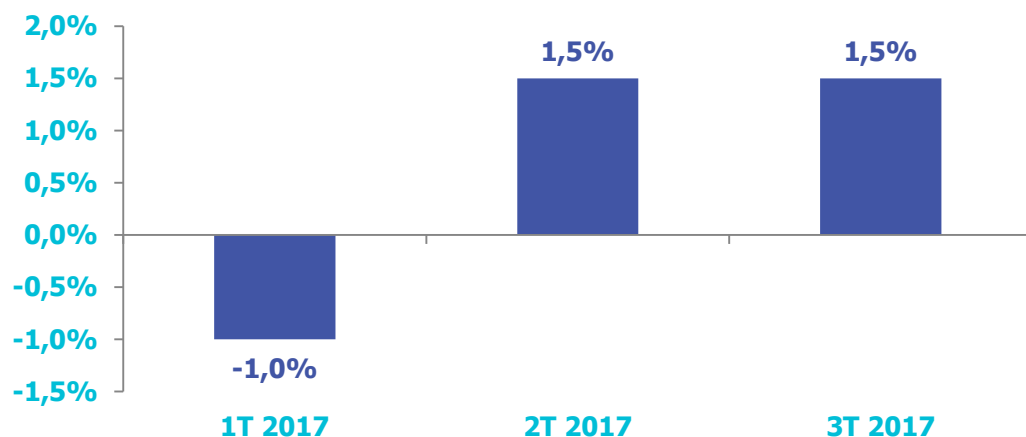
01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

Activité

Évolution du chiffre d'affaires de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité-HCR et des professions libérales



L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.